

ABONNEMENT

LE CANADA

Journal Quotidien

Un An en Ville

Un An par la Poste

12eme. ANNEE N° 222

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Redaction.

OTTAWA, JEUDI 22 OCTOBRE 1891

LE NUMERO 2 CENTS

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMENT
Un An en Ville \$2.00
Un An par la Poste 1.00

LA COUR DE NAPOLEON III

CHAPITRE V

PÉPA

J'ai dit ailleurs et j'ai démontré qu'en matière politique, l'impératrice Eugénie subit, en certaines circonstances, l'influence d'une personnalité très en vue à la cour et en Europe. Elle ne fut pas moins soumise à une tyrannique autorité dans les choses de sa maison.

On pourrait croire que la femme dont le sourire ou la colère faisait incliner tous les volontés, fût elle-même, dans son intimité par une force très au dessus de sa force, ou socialement égale à la sienne, on se tromperait. L'impératrice Eugénie fut le jouet, l'esclave obéissante sans cesse, jamais révoltée, d'une simple fille du peuple, d'une servante dévouée à sa manière sans doute, mais égoïste, avare, cruelle, que les familiers des Tuileries ne regardaient qu'avec une crainte mêlée de dédain.

— Cette Pépa fameuse dont je parlais en un précédent chapitre — sorte d'Eminence grise enjouonnée qui fit main basse à la cour, sur tout l'or qui était à portée de ses doigts, comme sur toutes les servilités, comme sur toutes les complaisances.

Son ascendant fut énorme sur l'impératrice qui la consultait quotidiennement, qui ne parlait et qui n'agissait dans les circonstances intimes de sa vie de souveraine comme de sa vie de femme, qu'après avoir écouté ses avis bien souvent, l'Empereur, dans la constatation de l'effet déplorable que causait l'intervention de Pépa auprès de sa compagne, fit entendre des observations, au sujet de cette singulière camariste, voulut même en débarrasser le château; bien souvent la souveraine put remarquer combien était désagréable à ses amis la présence toujours en éveil de Pépa auprès d'elle, combien était déplacée l'introduction de cette femme dans l'ordonnement du château; mais elle ne se décida jamais à admettre une séparation entre elle et sa servante; mais elle prit de si durs colères, lorsqu'on tenta de lui faire comprendre que Pépa tuait, autour d'elle, les sympathies, qu'on finit par tolérer l'affection qu'elle avait pour elle, comme une manie — et que l'Empereur lui-même n'osa pas lutter contre l'influence de cette femme — influence qui, ridiculement sur l'esprit de la souveraine, primait la sienne.

Si, en vérité, je n'appuyais ces quelques affirmations par des faits irrécusables — au cas de faits que n'oseraient nier aucun de ceux qui ont été à la cour, on pourrait croire et non sans raison, que j'exagérais ici par fantaisie, et pour donner à ce récit un aspect plus pittoresque, la personnalité d'une petite femme de chambre de l'impératrice Eugénie, qui fut, en réalité, plus qu'une femme de chambre et qui contribua au delà de la mesure de son humble situation, et dans toute la haute qu'elle amassa, à éloigner de sa maîtresse des dévouements peut être à jeter, principalement, sur l'ordre intérieur de la maison de l'impératrice, du discrédit. Rien n'est malheureusement plus exact et lamentable que la justesse de mes observations.

L'histoire de Pépa fut et reste un roman.

Pépa, simple domestique en tablier blanc, en modeste bonnet, sur veillant le marché, mangeant à l'office, était aux gages de la comtesse de Montijo, mère de la future impératrice des Français, lorsque les deux femmes s'établirent chez nous.

Elle demeura auprès d'elles et fut le témoin de leurs bonnes comme de leurs mauvaises fortunes, de leurs espérances comme de leurs déceptions.

Pépa avait que sa jeune maîtresse était dans l'attente du Prince Charmant que devaient lui envoyer les fées, et lorsque Mlle Eugénie de Montijo fut choisie par Napoléon III pour occuper le trône de France, elle trouva très naturelle, dans un sentiment pratique et religieux à la fois, l'élévation de la jeune fille.

L'impératrice, dont elle avait été la confidente avant son mariage, elle voulut auprès d'elle, lorsqu'elle passa le seuil des Tuileries; dès lors, elle devint l'indispensable auxiliaire de son intimité et prit le titre de première femme de chambre de la souveraine.

Sur la prière de l'Empereur, il lui fut adjoint, pour le service d'appareil, de sa maîtresse, deux jeunes filles de l'ex géolier de Ham, où Napoléon III, dans sa prison, ayant reçu quelque aide de cet homme, lui marquait sa reconnaissance, en donnant une situation qui ne laissait pas que d'être enviée, à ses enfants.

L'une des demoiselles Beyle devint même la femme de M. Thélin du brave Thélin, comme on disait au château — qui était trésorier de la cassette particulière de l'Empereur.

M. Thélin était adoré du personnel des Tuileries et Napoléon III l'avait en grande estime. Il avait l'administration des sept ou huit cent mille francs mensuels qui revenaient à l'Empereur sur la somme totale de sa dotation, et il lui fallait, sur ces huit cent mille francs, payer tous les secours, toutes les dépenses toutes les pensions spécialement offerts par le souverain. L'Empereur, je l'ai dit, usait avec prodigalité de son argent personnel — non point seulement pour la satisfaction de ses plaisirs, mais surtout pour venir en aide à des misères, pour marquer sa sollicitude à tous ceux qui s'adressaient à lui, malheureux ou déçus, et souvent il lui arriva d'avoir recours lui-même au porte-monnaie de ses familiers pour de l'argent de poche — celui de la cassette étant épuisé.

Pépa, donc devint la première femme de chambre de l'impératrice et, en cette qualité, la souveraine lui confia l'administration de sa dotation. Elle disposait ainsi, à son gré, des paiements et des dépenses que nécessitaient les besoins ou les fantaisies de sa maîtresse.

L'impératrice n'était pas prodigue; Pépa était très économe; l'entente était aisée entre elles.

Pépa était une petite femme maigre, très brune, aux allures communes avec les yeux noirs, en vrilles, fort perçants, une bouche mince et sans lèvres, sèche de cœur et de corps, mais à la physionomie mobile extrêmement intelligente.

Ne sachant point écrire, ignorant presque la lecture, elle avait ordinairement recours à l'une des demoiselles Beyle pour l'organisation et la tenue de ses livres de comptes, ainsi que pour sa correspondance avec les fournisseurs de l'impératrice.

Quelques temps après son arrivée aux Tuileries, par l'une des fenêtres du palais, elle vit, un jour, un sous-officier de garde, qui allait et venait et dont elle fut, également, remarquée. Un langage télégraphique accompagnait cette rencontre, suivi d'un autre plus explicite, et bientôt elle annonçait à l'impératrice quel le désirait se marier.

L'heureux sous-officier qui allait être le mari de cette importante personne se nommait P... Sur la demande formelle de la souveraine on le fit sous lieutenant, et si Pépa resta Pépa pour tous ceux qui la connaissaient, elle n'en devint pas moins la femme d'un officier. M. P... avait dû l'épauler à une occasion de la camériste; Pépa dut à son mariage et à la dignité nouvelle de son époux de quitter le titre de servante, et d'être de son côté, élevée aux fonctions de trésorière de l'impératrice.

Cependant, elle se garda l'habitude de donner ses attributions intimes, auprès de la souveraine et rassembla, au contraire, plus d'autorité encore, s'il fut possible, en ses mains. Elle s'occupa plus que jamais des achats de l'impératrice, et couturiers, modistes, bottiers, lingères furent mis, par elle, en coupe réglée. D'ordinaire, chaque fournisseur auquel elle adressait une commande lui offrait un cadeau, à titre de courtoisie. Elle déclara vite qu'elle n'avait que faire de cadeaux et elle préleva un tant pour cent sur toutes les livraisons, gagnant ainsi à ce commerce des sommes considérables. On verra plus loin quelle fortune énorme était la sienne.

L'impératrice tolérait tous ses caprices, toutes ses sottises, tous ses marchandages, et quand on s'avisa de se plaindre de pareils procédés, elle prenait un ton compatissant et disait: — Peut-on ainsi calomnier ma pauvre Pépa! Je vous en prie, si vous voulez que nous soyons amis, ne dites point de mal d'elle.

« Ma pauvre Pépa » — cette phrase revenait plus de dix fois par jour, dans la bouche de la souveraine qui, dupée, annihilée par cette servante maîtresse, demeurait systématiquement aveugle sur les incongruités qu'elle accumulait.

Il est, au sujet de Pépa, diverses anecdotes très caractéristiques. M. de P..., un peintre et un miniaturiste de talent, avait été chargé par l'impératrice d'ornez quelques tableaux destinés à être distribués comme présents.

Or, comme un jour M. de P... se trouvait dans son atelier et peignait je crois, le portrait de Mme Ernest Feydeau, la porte s'ouvrit brusquement, Pépa apparut et, sans autre forme de politesse, interpellant l'artiste, lui dit, dans son langage mêlé de mauvais espagnol et de plus mauvais français: — L'impératrice vous doit de l'argent pour les tabacgeries que vous faites. Donnez moi votre note et je vais vous payer.

M. de P..., très homme du monde, fut étrangement surpris par cette façon d'agir. Il se leva, indigné, et mit très nettement à la porte de son atelier le messager.

Mais il se voyait ainsi aux dieux infernaux, c'est à dire à la rançune de Pépa. On lui solda ce qui lui était dû et il n'eut plus de commandes de l'impératrice.

MM. F... M..., le ciseleur, et Gumery, également, eurent à souffrir de ses impertinences. A M. F... M..., qui lui offrait un présent, elle répondit par un refus, et réclama de l'argent — toujours de l'argent! — A M. Gumery, elle suscita mille ennuis dans le règlement de ses travaux.

M. Gumery était l'artiste qui avait sculpté le tombeau de la duchesse d'Albe, sur l'ordre et sur la prière de l'impératrice.

Or, comme il lui restait due une somme de trente mille francs, M. Gumery s'en vint en réclamer le versement à Pépa, chargée, spécialement, de la comptabilité.

Mais elle inventa, alors, prétexte sur prétexte, pour ajourner l'échéance de cette dette.

Impatient, M. Gumery se présenta, un matin, chez l'intendant: — Madame, lui dit-il, je voudrais bien, aujourd'hui, que nous en finissions avec notre petit compte.

— Ah! mon cher monsieur, gémait Pépa d'un air lamentable et effaré, vous tombez bien mal, z'ni plus ou vous sou.

— Mais si, cherchez bien, fit l'artiste.

— Mais non, z'vous assurez.

— Mais si, mais si, chère madame. Et si vous êtes complaisante, et si vous me rendez le service que je vous demande, je vous jure que le cadeau que je vous ferai vous récompensera largement de votre amabilité.

L'œil et l'oreille de Pépa s'ouvrirent.

— Vous m'étez un zoli cadeau!

— Oui.

— Z'vous suis bien malheureuse, bien pauvre, mais on ne peut rien vous refuser.

Et allant à sa caisse, Pépa en rapporta trente billets de mille francs, qu'elle remit, contre un reçu, à l'artiste.

Celui-ci les prit, les empocha et ayant remercié, sortit.

« Ma pauvre Pépa » — cette phrase revenait plus de dix fois par jour, dans la bouche de la souveraine qui, dupée, annihilée par cette servante maîtresse, demeurait systématiquement aveugle sur les incongruités qu'elle accumulait.

Il est, au sujet de Pépa, diverses anecdotes très caractéristiques. M. de P..., un peintre et un miniaturiste de talent, avait été chargé par l'impératrice d'ornez quelques tableaux destinés à être distribués comme présents.

Or, comme un jour M. de P... se trouvait dans son atelier et peignait je crois, le portrait de Mme Ernest Feydeau, la porte s'ouvrit brusquement, Pépa apparut et, sans autre forme de politesse, interpellant l'artiste, lui dit, dans son langage mêlé de mauvais espagnol et de plus mauvais français: — L'impératrice vous doit de l'argent pour les tabacgeries que vous faites. Donnez moi votre note et je vais vous payer.

M. de P..., très homme du monde, fut étrangement surpris par cette façon d'agir. Il se leva, indigné, et mit très nettement à la porte de son atelier le messager.

Mais il se voyait ainsi aux dieux infernaux, c'est à dire à la rançune de Pépa. On lui solda ce qui lui était dû et il n'eut plus de commandes de l'impératrice.

MM. F... M..., le ciseleur, et Gumery, également, eurent à souffrir de ses impertinences. A M. F... M..., qui lui offrait un présent, elle répondit par un refus, et réclama de l'argent — toujours de l'argent! — A M. Gumery, elle suscita mille ennuis dans le règlement de ses travaux.

M. Gumery était l'artiste qui avait sculpté le tombeau de la duchesse d'Albe, sur l'ordre et sur la prière de l'impératrice.

Or, comme il lui restait due une somme de trente mille francs, M. Gumery s'en vint en réclamer le versement à Pépa, chargée, spécialement, de la comptabilité.

Mais elle inventa, alors, prétexte sur prétexte, pour ajourner l'échéance de cette dette.

Impatient, M. Gumery se présenta, un matin, chez l'intendant: — Madame, lui dit-il, je voudrais bien, aujourd'hui, que nous en finissions avec notre petit compte.

— Ah! mon cher monsieur, gémait Pépa d'un air lamentable et effaré, vous tombez bien mal, z'ni plus ou vous sou.

— Mais si, cherchez bien, fit l'artiste.

— Mais non, z'vous assurez.

— Mais si, mais si, chère madame. Et si vous êtes complaisante, et si vous me rendez le service que je vous demande, je vous jure que le cadeau que je vous ferai vous récompensera largement de votre amabilité.

L'œil et l'oreille de Pépa s'ouvrirent.

— Vous m'étez un zoli cadeau!

— Oui.

— Z'vous suis bien malheureuse, bien pauvre, mais on ne peut rien vous refuser.

Et allant à sa caisse, Pépa en rapporta trente billets de mille francs, qu'elle remit, contre un reçu, à l'artiste.

Celui-ci les prit, les empocha et ayant remercié, sortit.

ranne de cette femme encombrante et avare, qui traitait les artistes comme des mercenaires.

Je tiens cette anecdote amusante d'une personne à qui M. Gumery la raconta quelques jours, après avoir obtenu le paiement de ses travaux.

Pépa avait, je le répète, le soin de la garde robe de l'impératrice et ne manquait pas, fidèle à ses habitudes de tirer profit de cette occupation.

Il est, à ce sujet, un détail bien curieux et absolument ignoré.

Il n'est pas besoin de dire que tout ce qui constituait cette garde robe — à part quelques fourrures de grand prix et les bijoux — revenait de droit à Pépa qui, dès lors, en avait la disposition pleine et entière.

Or, il arrivait ceci. Pépa, que ces effets embarrassaient, en faisait régulièrement, dans son appartement situé au dernier étage du pavillon de Fiore, une exposition, et à cette exposition, très connue des élégantes — demi-mondaines et grandes dames — se rendaient les femmes en quête de toilettes, souvent merveilleuses, obtenues à bon compte.

Les femmes des deux aristocratiques faubourgs ne dédaignaient pas d'assister à ces ventes, achétant quelquefois pour six cents francs une robe de quatre mille francs, et très voilées, ayant aux lèvres des ralleures pour la cour du Roi Peau, elles venaient aux Tuileries, et entraient par l'escalier du pavillon de Fiore, pour monter chez Mme P...

Les détails que je donne ici sont scrupuleusement exacts. Je pourrais écrire des noms. Et certains feuillets du livre de vente de Mme P..., embarrasseront peut être fort les contradicteurs intéressés qui tenteraient d'infliger ce récit.

Lorsque le mari de Pépa mourut, un soir, presque subitement, chez sa femme, aux Tuileries, ses parents qui étaient des paysans des environs de Rouen, voulurent s'emparer de la fortune du ménage qui était, en fait, placée sous son nom.

Pépa entra alors en fureur, jeta les hauts cris et l'impératrice dut intervenir pour qu'elle ne fût pas déshonorée.

Elle chargea M. M..., notaire, fils d'un fonctionnaire particulier de l'empereur, de régler le différend, et comme elle se lamentait devant l'officier ministériel sur le sort de sa trésorière, disant sur la centième me fois: — Ma pauvre Pépa...

— Pas si pauvre que cela, madame, répliqua M. M..., Mme P... ignorez vous, possédée près de deux millions et a, de plus, un dépôt de huit cent mille francs de bijoux à la Banque de France.

Ce mot — qui à la brutalité d'un mot de la fin — me parait compléter la curieuse physionomie de Pépa. Il en exprime aussi toute la psychologie.

PIERRE DE LANO.

COURRIER DE PARIS

(De notre correspondant particulier)

Pendant que les ministres dirigeants de France et d'Allemagne, avec le sentiment de la responsabilité qui pèse sur eux, prononcent à l'envie des discours pacifiques et pacificateurs, un homme d'Etat en disponibilité, semble s'être donné à tâche de parcourir l'Italie, en se vantant de ses pas des propos alarmistes.

M. Crispi n'aurait pu, quand il a vu le pouvoir lui échapper, se renfermer dans ce recueillement qui pour les politiques comme pour les Etats, est à la fois la plus digne et la plus habile des attitudes, celle qui ménage le mieux les chances d'avenir et qui compromet le moins le présent. Il faut croire que le tempérament de l'ex-président de conseil ne se prête guère à ce genre de discipline personnelle.

Au lieu de mettre à profit les loisirs qui lui étaient créés par le vote de la Chambre des députés pour reconquérir l'équilibre interne et pour affirmer avec énergie le caractère conciliant de ses intentions, M. Crispi a conçu le dessein étrange de justifier rétrospectivement sa poli-

tique antifranchise par une sorte de roman diplomatique, tout rempli d'invéraisemblances. On a vu le chef de l'un des grands cabinets européens, à peine descendu du pouvoir, prendre la plume du polémiste, ramasser de toutes parts les inventions les plus discréditées et dresser dans une grande revue anglaise un réquisitoire contre la France, dont la seule conclusion logique serait un Delenda Carthago, aussi franc, pour ne pas dire aussi brutal que le refrain du vieux Caïan.

On peut dire que l'article de la Contemporary Review a été une révélation pour tous ceux qui avaient persisté à fermer les yeux à l'évidence et à se faire des illusions volontaires sur le système poursuivi par M. Crispi. L'effet produit n'a pas précisément répondu aux espérances qu'avait cru pouvoir fonder sur cette grosse artillerie de réserve l'auteur à peine masqué de ce morceau de haute politique.

Tous les esprits impartiaux, tous ceux qui suivent avec une certaine attention la marche des affaires européennes, tous ceux qui ne se laissent pas duper par la violence de leurs ressentiments et qui ont pu à la cour le maintien de la paix que la satisfaction de leurs rançunes, déchiffrent dans ce document extraordinaire l'un des symptômes les plus indéniables d'un état essentiellement morbide chez l'éditeur responsable de ces cotées à dormir debout.

Le contraste entre cet article, son fond, sa forme et les commentaires de la presse française, la disparité entre ces assertions gratuites, tout envenimées, remplies de fiel, émanant d'un homme d'Etat responsable, du chef d'un grand gouvernement et la bonne humeur sceptique avec laquelle de simples publicistes, que ne retenait point le sens des obligations de la courtoisie internationale, ont soulevé sur cette bulle de savon pour la faire crever, tout cela a agi et devait agir sur l'opinion européenne. On peut dire que jamais campagne plus éloquentement inaugurée n'a plus complètement tourné contre celui qui l'a entreprise.

A cette heure, M. Crispi a cessé d'être un danger public, parce qu'il est devenu un anachronisme. Pendant que les événements marchaient, qu'en Europe des combats nouveaux se faisaient renaitre l'équilibre, que la paix gagnait en sécurité tout ce que la triple alliance perdait en prépondérance irrésistible, M. Crispi, les yeux fermés, hypnotisé par le souvenir de son association avec M. le Bismarck, en restait aux maximes et aux principes d'une ère déjà abolie.

On est presque tenté de le plaindre de l'espèce d'hallucination dont il souffre. Evidemment il n'y a point de sa faute dans l'étrange conception qu'il se fait de la situation internationale. Pour lui, tout s'élève, tout se fausse, tout se déplace sous l'influence d'une sorte d'aïde fixe. Le passé revêt un aspect aussi étrange que le présent.

Parlant à Palerme, à l'occasion du lancement d'un nouveau bateau, M. Crispi a cru devoir résumer une théorie de l'histoire du Risorgimento italienne à laquelle, à défaut d'autre mérite, on ne saurait contester celui de l'originalité. D'après l'ancien ministre, l'Italie, à l'heure des grands efforts, n'a eu qu'une seule auxiliaire, et ça a été l'Angleterre. La France n'a pas cessé un instant d'être le plus formidable obstacle à cette œuvre de relèvement national.

Pour étrange que nous paraissent cette façon d'écrire l'histoire, ce n'est pas à nos souvenirs que nous ferons appel. Un journal italien, le PANFULLA, a soutenu même le besoin de protester contre cette fantasmagorie. Il l'a fait en termes excellents, au nom de la vérité, qui ne saurait se plier aux passions d'une âme rançunière.

En vertu de la RIFORMA a essayé de plaider en faveur de ces belles inventions. Elle n'a pu empêcher la conscience nationale de protester contre une théorie qui ne tend à rien moins qu'à supprimer les glorieux souvenirs de Solferino et qu'à transformer en un concours actif les manifestations platoniques de sympathie d'une partie de la haute

société anglaise pour la résurrection de la terre des morts, chère aux touristes britanniques.

De vrai, il importe assez peu que M. Crispi et ses organes persistent à travestir ainsi l'histoire; celle-ci en a vu bien d'autres et a triomphé de bien autres tentatives de falsification. Ce qui est intéressant, ce qu'il faut noter, c'est qu'à l'heure actuelle, l'état d'esprit qui trahit cette bizarre conception du passé tend à devenir une exception et une anomalie en Italie.

M. Crispi n'est plus d'accord avec les instincts de son peuple. Il a perdu le sens du réel et du possible. De plus en plus isolé, en butte aux retours de faveur du populaire, il s'enfonce dans l'amertume de ses ressentiments, il broie du noir, il écrit à M. Demarest une lettre où il se permet de rendre responsables de la tension des relations des deux pays les ministres français, trois, à ches d'après lui, pour se mettre en travers d'un courant populaire.

Ces manifestations ont leur intérêt: elles montrent l'esprit de système peut mener un esprit faux et soupçonneux. Elles ont tout à fait cessé d'avoir la valeur d'un symptôme collectif: M. Crispi — et il en est un vague sentiment de conscience lui-même — n'est plus que le dernier survivant d'une ère de débauches et de jalouses qui a disparu d'elle-même.

L'instruction des enfants

Avec le mois de septembre finissent les vacances de nos écoliers. Quelques jours après la rentrée on demandera aux statistiques de nous dire si le nombre des élèves de l'enseignement secondaire a baissé ou augmenté.

Les statisticiens répondront qu'il a baissé.

On demandera ensuite si la baisse a porté principalement sur les écoles universitaires, ou sur les écoles congréganistes.

Les répondront qu'elle a porté sur tout sur les écoles universitaires.

Je vous conseille de vous consoler aisément de la première réponse. Voilà plusieurs années que nous gémissons sur le nombre des déclassés que les écoles de toutes sortes nous jettent incessamment sur les bras. Il n'est pas raisonnable de gémir à la fois sur le nombre des déclassés et sur la diminution des potaches.

Si les familles se déshabituèrent de faire donner l'instruction secondaire à ceux de leurs enfants qui sont incapables d'en profiter, j'en serais bien aise pour les professions libérales et pour les professions industrielles qui, les unes et les autres, auront un personnel directement préparé pour elles. Et je me réjouirai aussi que la société n'ait plus à subir le fardeau et le spectacle de ces vaniteux, de ces impuissants, de ces exigeants, qui encombrant toutes les carrières et déshonorent tous les services.

La supériorité du recrutement des écoles congréganistes est une autre affaire. Je comprends qu'on s'en préoccupe et qu'on y cherche un remède.

MM. Pochon et Cocula en ont trouvé un qui ne leur a pas demandé de grands efforts. Ils proposent de revenir au monopole universitaire. Cela consiste à dire au public: "Puisque vous trouvez mon enseignement mauvais, je vais vous forcer à le prendre." C'était un peu fort sous le premier Empire et sous la Restauration; mais c'est encore bien plus étonnant sous un régime de suffrage universel.

Je puis dire que je combats l'amendement de M. Pochon depuis cinquante ans. Quoique je fusse universitaire, il y a cinquante ans, je me mis avec ceux qui combattaient le monopole. Je disais dans ce temps-là à M. Pochon: "C'est dégrader l'Université que de l'assimiler à un industriel, essayant d'augmenter ses bénéfices. Elle est fondée pour assurer le progrès de l'instruction publique. Si ses courants font mieux qu'elle, ce qu'elle peut faire de mieux pour remplir le but de son institution, c'est d'abolir de M. Pochon de les surpasser et, si elle n'y parvient pas de disparaître."

J'ai souvent cité à MM. Pochon

et Cocula, un mot de Henri IV, qu'il ne saurait trop méditer. Le recteur de l'université de Paris le mandait au roi de supprimer les jésuites, qui avaient le tort usiné d'accaparer la faveur publique: "Faites mieux qu'eux, leur dit Henri IV, et l'on vous reviendra." Il aurait pu ajouter: "La supériorité d'une école n'est pas une raison suffisante pour la fermer."

Il est très facile à l'Université de faire mieux que ses rivaux. Elle a un corps de professeurs excellent. L'argent ne lui manque pas, puisqu'elle est subventionnée par l'Etat et les communes. On dit que, dans les maisons religieuses, les soins sont plus affectueux, la discipline plus paternelle. Je n'en sais rien, ou, pour mieux dire, j'en crois rien. Je ne crois pas non plus que l'hygiène y soit mieux observée, ce qui ne veut pas dire qu'il mes yeux, elle le soit suffisamment dans nos écoles. J'incline à penser que, si l'Université est quelque peu battue en province (elle ne l'est pas à Paris), cela tient à deux causes. La première, c'est qu'on a inspiré aux familles des craintes sur le caractère moral de l'enseignement universitaire. Du temps de Veuillot, on appelait nos établissements des écoles postérieures; à présent, on les appelle des écoles sans Dieu. Toutes les mères de famille tiennent essentiellement à ce qu'on enseigne la religion à leurs enfants; les pères de famille sont moins unanimes, mais ils le sont à peu près, et j'excepte même pas les pères incrédules. C'est calomnier l'Université que de parler d'écoles sans Dieu; mais cette calomnie, qui se répète déjà avec moins d'insistance, a fait un mal considérable. La loi Pochon, si elle était adoptée, lui rendrait-tout son acuité et fournirait un instrument terrible contre la République.

Une autre cause de déperissement pour l'Université, c'est le travail incessant auquel on se livre, pour améliorer son enseignement. Les programmes et les règlements d'études sont renouvelés tous les ans. L'Université a, comme l'Etat, sa Chambre de députés, atteinte de la monomanie de légiférer. C'est le conseil supérieur qui fait des règlements nouveaux deux fois par ans. Le secret de bien enseigner n'est pas de faire des règlements à perte de vue; c'est de choisir de bons maîtres et d'avoir confiance en eux. Les professeurs de l'enseignement congréganiste ne valent pas mieux que les nôtres; peut être même ne valent-ils pas autant; mais ils sont des maîtres et les nôtres ne sont plus guère que des fonctionnaires.

Jedemande un peu de routine. Nous sommes toujours, depuis dix huit ans, à la recherche de méthodes nouvelles. Nous changeons de programme à chaque semestre. C'est pousser trop loin la modernité. Ce qu'il faut inculquer aux enfants, c'est l'antiquité, la tradition, la solidité, la sécurité. Appelons à notre aide les Grecs et les Romains, qui ne sont pas, en littérature, des révolutionnaires, et la vieille morale de nos pères, qui n'a rien de commun avec les anarchistes, les positivistes, les magnétiseurs et les hypnotiseurs. Pendant que nous tenons les enfants à notre disposition, mettons pour eux beaucoup de choses à l'abri. Ils apprendront le métier de démolisseurs tout seuls.

JULIUS S. MON.

L'EMULSION

d'Huile de FOIE DE MORUE

SCOTT

Guérit la PHTISIE

Quand elle est incipiente.

Son Gout ressemble à celui du Lait.

Méitez-vous des imitations et achetez les véritables flacons enroulés dans du papier suédois.

Chez tous les Pharmaciens. — Prix, 50 cents et \$1.00.

SCOTT & BOWNE, Belleville.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

LE CANADA Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA journal hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Jeudi 22 Octobre 1891

ECHOS DU JOUR

LA SANTE DE M. CHAPLEAU On annonce aujourd'hui que M. Chapleau prend beaucoup mieux. Il a passé une bonne nuit et se sentait capable de faire un peu de travail.

Une terrible tornade s'est abattue lundi sur le territoire de Grande-Grande soufflant en tempête. La ville de Grande-Grande et tout le pays environnant sont inondés; les dégâts sont énormes.

Les négociations engagées entre l'Allemagne et la Belgique, en vue de la conclusion d'un traité de commerce sont suspendues. La Belgique n'étant pas disposée à accorder l'entrée en franchise de ses produits agricoles allemands.

On signale d'Almeria, dans la province d'Andalousie, de sérieux dégâts causés par les inondations. A Albox, ville située à quarante milles au nord d'Almeria, les habitants ont été obligés de se réfugier dans les clochers des églises et d'autres endroits élevés pour échapper à la mort.

Une dépêche de Breslau, capitale de la Silésie, dit qu'un train express et une locomotive de manœuvre se sont tamponnés aujourd'hui à Kehlifart, en Silésie. Le choc a été si violent que le train express a déraillé. Une dépêche officielle annonce que cinq personnes ont été tuées et nombre d'autres blessées.

L'impératrice allemande vient de commander des robes à Paris. Le duc de Brabant pour la grande duchesse Paul ne peut pas servir pour le roi de Wurtemberg, l'empereur de la cour allemande exigeant des costumes de dentelle pour chaque roi, grande ou prince qui vient à mourir. Pour une raison ou pour une autre, l'impératrice n'est pas satisfaite des couturiers de la cour de Berlin.

On mande de Paris que l'archevêque d'Alsace va être poursuivi en justice, pour avoir enfreint la circulaire de M. Fallières, ministre de l'instruction publique, défendant aux évêques de France de quitter leur diocèse sans la permission du gouvernement. Cette mesure a été prise à la suite de l'incident de la Passion à Rome. L'archevêque est assailli d'une forte amende, en même temps que de la prison.

Une dépêche de Rome annonce que le cabinet italien a décidé d'abolir la prohibition dont étaient frappées jusqu'ici les salaisons américaines. Le message était adressé à Washington, aux soins de la légation italienne, et il a été transmis à New-York par l'attaché chargé de l'intérim, en l'absence d'un ministre d'Italie régulièrement accrédité.

Cette résolution de la part du gouvernement italien a été entièrement spontanée, sans avoir été provoquée par aucune menace de représailles, contre l'exclusion des produits des Etats-Unis.

Le GLOBE, malgré la dérogation de M. Chapleau, continue à affirmer qu'un tel remède à offrir au parti libéral une alliance avec le secrétaire d'Etat et que l'opposition a refusé. Nous ne sommes pas dans les secrets des partis, — et nous nous en gardons bien, — mais nous avons entendu parler de cette affaire, dans les premières semaines de la session. Nous ne savons pas si M. Chapleau a voulu traiter avec M. Laurier, mais ce que nous savons c'est que quand Le Globe dit que les libéraux ont refusé péremptoirement de faire une alliance avec M. Chapleau, il veut faire passer ses chefs pour des imbéciles; ce qui n'est pas le cas, car les chefs libéraux étaient prêts à le recevoir à bras ouverts.

C'est ce que nous connaissons de l'affaire. On écrit de Paris, que le gouvernement français et le gouvernement néerlandais viennent de se mettre d'accord, pour le règlement des questions de détail devant la sentence arbitrale rendue par le tribunal d'arbitrage réciprocité de la Guyane française et de la Guyane hollandaise. Les permis de recherches de mines, délivrés par le gouvernement français comme administrateur qu'il était du terrain en litige, seront reconnus comme bons et valables par l'administration des Pays-Bas. C'est le droit commun, car nul terre n'étant sans seigneur, celui qui en a la souveraineté, ne fût-ce que temporairement, en l'administration avec les droits que celle-ci implique. Cette convention devra être soumise à la ratification des Etats-Généraux. La France ne peut aucun engagement, le pouvoir législatif n'a pas à y intervenir.

On annonce de Washington, pour un jour de cette semaine, l'arrivée dans la capitale de M. Blaine avec sa famille. Sa maison a été occupée par les ouvriers depuis un quinzaine de jours, et est maintenant prête à le recevoir. Le président a envoyé une dépêche à Augusta, disant qu'il se disposait lui-même à commencer la rédaction de son message et qu'il serait heureux d'avoir le concours du secrétaire d'Etat. M. Blaine a répondu qu'il n'a rien de mieux à proposer que de se mettre en route immédiatement.

Les rapports sur la santé de M. Blaine continuent à être contradictoires. Au rapport d'un de ses anciens amis de la Californie, qui a visité M. Blaine ces jours derniers, M. Blaine est plus fort qu'il ne l'a depuis dix ans. D'autre part, une dépêche apparemment digne de foi, venant d'Augusta, dit que M. Blaine semble reprendre des forces et se fait beaucoup voir intentionnellement en public, depuis qu'il est de retour; mais qu'il a beaucoup changé, qu'il est toujours l'aspect d'un valétudinaire, et qu'il fait évidemment de constants efforts pour paraître plus fort qu'il n'est réellement. Le correspondant dit que M. Blaine pousse jamais reprendre sérieusement les fonctions de secrétaire d'Etat, dans il est titulaire.

LES CHEMINS DE FER

L'autre jour, nous demandions à LA PATRIE, si le district de Montréal, — pour des raisons que nous avions données dans nos colonnes, — n'avait pas un titre incontestable au portefeuille des chemins de fer.

Le confrère nous répond hier comme suit : Notre confrère d'Ottawa est assurément bien aimable de nous demander quel serait notre choix, si nous avions à mettre la main au remaniement du cabinet fédéral.

Malheureusement, nous sommes du parti libéral et nous n'avons pas voix au chapitre. Il suffirait que nous donnassions un nom, pour que M. Abbott le vit aussitôt avec suspicion, parce qu'il est dans la nature de l'homme de se méfier des conseils d'extrêmes, surtout ceux de ses précautions.

Ainsi le vieil intérêt que le CANADA, journal d'Ontario, semble porter à la ville de Montréal, a fait naître des soupçons dans l'esprit de plus d'un électeur de notre province.

Nous nous permettons de dire à notre confrère que sa réponse n'en est pas une. Nous ne lui avons pas demandé de faire un choix de titulaire, — ce qu'il a parfaitement le droit de faire pour le moins, — mais de nous dire, — mais de nous dire : si oui ou non le district de Montréal a droit à ce portefeuille.

C'est là la question que nous faisons trop étroitement pour une province qui n'est pas la nôtre. Il n'y a pas à contester cela; nous ne sommes pas de Québec, mais ce n'est pas notre faute. C'est notre province natale, le sort nous en a éloigné mais nous conservons d'elle un bien doux souvenir. Et, comme nous sommes de la famille, nous nous permettons d'être de la maison; notre confrère nous fait remarquer que nous devenons trop familier. We beg your pardon. Il faut donc se placer au point de vue de l'intérêt général et c'est plutôt ce que nous avons fait, que de nous placer entièrement au point de vue français. Nous avons dit : que dans la distribution des portefeuilles que M. Abbott médite présentement, il devait prendre en considération l'importance du district de Montréal, sous le rapport commercial et politique. Quoique nous ne soyons pas organe de parti, nous avons prétendu tout de même avoir le droit d'offrir notre opinion, et nous ne voyons pas pourquoi LA PATRIE hésiterait à en faire autant. Que M. Abbott refuse ses conseils, cela n'est pas une raison pour l'empêcher de faire valoir les droits d'un district, d'une province ou même de traiter la question du remaniement ministériel dans un sens général. Cela devrait être la véritable mission du journaliste. S'il faut attendre que la chose soit faite pour en parler, nous cessons d'être le fourth estate, pour de venir de simples factotums. La formation du cabinet intéresse tout le monde partisan ou adversaire, par conséquent tout le monde a droit d'en parler.

Ainsi, confrère de LA PATRIE prenez courage, parlez-nous des droits du district de Montréal et personne ne vous dira que vous n'êtes pas de la province.

QUELLES MESURES PRENDRE ? M. Tarte croit que le gouvernement américain ne veut pas occuper de la question de la réciprocité, avant les élections présidentielles. Nous inclinons à croire la même chose. Qu'il en soit, nous verrons bien si M. Harrison veut renoncer ou non, car la raison de l'absence de M. Blaine n'est pas, le télégraphe nous annonçant qu'il doit rentrer à Washington cette semaine. Voici ce que dit M. Tarte :

Il nous paraît évident que le cabinet de Washington est résolu à ne pas entamer de négociations avec le Canada, avant les élections pour la présidence. L'absence de M. Harrison au printemps, la maladie de M. Blaine, à l'automne, son, il est permis de le croire, des moyens politiques de ne pas nous recevoir. Il faut prendre les choses comme elles viennent, puisque nous ne sommes pas en mesure de commander à la situation.

L'abondance de la récolte nous met en mesure de faire face avec plus de confiance aux inconvénients du tarif McKinley. La Providence a jeté sur nous des regards favorables, car une année de mauvaise moisson eût été un désastre, dans la Province de Québec, en tous cas, où les deux années dernières avaient forcé beaucoup de cultivateurs à s'expatrier et à s'expatrier. Dans notre région, l'émigration continue néanmoins d'une façon alarmante. Notre édition hebdomadaire, largement répandue dans les campagnes, nous en fournit des preuves quotidiennes. Les gens changent par douzaines leur abonnement de leurs paroisses à quelque endroit aux Etats-Unis. C'est vers les centres manufacturiers qu'ils se dirigent en plus grand nombre.

Quelles mesures faudrait-il prendre pour garder au pays notre population ?

LE PAPE ET L'ITALIE

Le tarif douanier en France

ACCIDENT A 'LEDAM'

Le lancement du "Navarin"

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LA FIEVRE JAUNE AU BRESIL

SUR LA FRONTIERE CHINOISE

Appel au "parti du peuple"

NOUVELLES DE PARTOUT

LE PAPE ET L'ITALIE

LA FRANCE ET LA RUSSIE

SUR LA FRONTIERE CHINOISE

ACCIDENT A 'LEDAM'

L'ARTILLERIE ANGLAISE

LE TARIF DOUANIER EN FRANCE

LE LANCEMENT DU "NAVARIN"

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LA FIEVRE JAUNE AU BRESIL

SUR LA FRONTIERE CHINOISE

ACCIDENT A 'LEDAM'

L'ARTILLERIE ANGLAISE

LE TARIF DOUANIER EN FRANCE

LE LANCEMENT DU "NAVARIN"

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LA FIEVRE JAUNE AU BRESIL

AMERIQUE

LA FIEVRE JAUNE AU BRESIL

ACCIDENT A 'LEDAM'

Le lancement du "Navarin"

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LA FIEVRE JAUNE AU BRESIL

SUR LA FRONTIERE CHINOISE

Appel au "parti du peuple"

NOUVELLES DE PARTOUT

LE PAPE ET L'ITALIE

LA FRANCE ET LA RUSSIE

SUR LA FRONTIERE CHINOISE

ACCIDENT A 'LEDAM'

L'ARTILLERIE ANGLAISE

LE TARIF DOUANIER EN FRANCE

LE LANCEMENT DU "NAVARIN"

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LA FIEVRE JAUNE AU BRESIL

SUR LA FRONTIERE CHINOISE

ACCIDENT A 'LEDAM'

L'ARTILLERIE ANGLAISE

LE TARIF DOUANIER EN FRANCE

LE LANCEMENT DU "NAVARIN"

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LA FIEVRE JAUNE AU BRESIL

LE TABAC EN FRANCE

Vol d'intéressants renseignements sur la consommation du tabac en France

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES

L'Elite Photo Studio

NEVILLE 97 RUE RIDEAU

VINS LIQUEURS SI BIEN CONNU

NEVILLE & CO, 97 Rue Rideau

LA VENTE

R. J. DEVLIN

Pharmacie Rideau

Parfums Elegants

Remèdes Frais

BELANGER & GIE

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS

ALES !

McCarty's Toronto B. & M. Co's Dominion Carling's Ont. B. & M. Co's

Toutes en bonne condition

EN GROS ET EN DETAIL CHEZ R. A. STARRS & CIE

61 & 63 Rue Clarence

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Le tarif douanier en France

Le lancement du "Navarin"

La France et la Russie

La fièvre jaune au Brésil

Sur la frontière chinoise

LE TABAC EN FRANCE

Vol d'intéressants renseignements sur la consommation du tabac en France

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES

L'Elite Photo Studio

NEVILLE 97 RUE RIDEAU

VINS LIQUEURS SI BIEN CONNU

NEVILLE & CO, 97 Rue Rideau

LA VENTE

R. J. DEVLIN

Pharmacie Rideau

Parfums Elegants

Remèdes Frais

BELANGER & GIE

COIN DES RUES RIDEAU ET NICHOLAS

ALES !

McCarty's Toronto B. & M. Co's Dominion Carling's Ont. B. & M. Co's

Toutes en bonne condition

EN GROS ET EN DETAIL CHEZ R. A. STARRS & CIE

61 & 63 Rue Clarence

NOUVELLES DE MONTRÉAL

Le tarif douanier en France

Le lancement du "Navarin"

La France et la Russie

La fièvre jaune au Brésil

Sur la frontière chinoise

Pain Electrique

Résultat d'une série d'études et d'expériences coûtant très cher

JAS. WARNOCK 494 RUE SUSSEX

Telephone 534

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points de bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Île du Prince Édouard, le Cap Breton, les Îles de la Madeleine, Terre-Neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui assure considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

À tous les trains directs sont attachés des chars réfectifs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour les jours.

Les bords de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terre-Neuve, ainsi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à E. W. ROBINSON, Agent du fret et des Passagers, 1361 rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal, D. POTTINGIER, Surintendant Général, Bureau du Chemin de Fer, 181, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

NEVILLE 97 RUE RIDEAU

VINS LIQUEURS SI BIEN CONNU

NEVILLE & CO, 97 Rue Rideau

HEMIN DE FER Canada Atlantique

Nouveau Service Rapide

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide

En activité le 29 Juin 1891

LES CHEVINS PATRIBOND DE LA GARE DE LA RUE BELGEM COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL à toutes les stations entre Ottawa et le Côtéau, se reliant à la jonction du Côtéau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'Est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL à toutes les stations entre Ottawa et le Côtéau, et à Alexandria entre Ottawa et Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P. M. et NEW-YORK (passant par le Côtéau et le nouveau pont au sud) pour Boston, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dorés de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Boston) Point.

2.40 P. M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p. m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT : 11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Boston et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P. M. et New York à 7.00 P. M. 12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train rapide de Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P. M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrive à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et King, St. Jean, N.B. E. J. CHAMBERLIN, C. J. SMITH, Surintendant Général, Agent Général Ottawa, 29 Juin 1890. Les usagers

TAPIS

THOMAS LIGG 66 & 68 Rue Sp

23cts. 31cts. 47cts. 52cts. 59cts. 63cts.

Tapis de Laine, Tapis de Velours, Tapis de Bruxelles, Tapis Carres Art, Toiles Cirées, Rugs

Et un Immense Assortiment de Nattes et Paillason

Paillason avec Baguettes et des sur les escaliers extérieurs en largeur, unité ou de fantaisie 45, 54 et 72 pouces.

Thos. Ligg

Avant dix-huit cent

J'étais un Palmerston Et quand Seward part Les droits de l'Angleterre

Chapeaux de feutre en Noir Chapeaux de feutre en Brun Meilleur Marché de la Ville

Fier de notre Reine et pays, Nos volontaires, hommes, L'arme sur l'épaule, s'jour et nuit

Pour un autre Lundy

Oiseaux de toutes Nations Oiseaux de toutes Grosses Oiseaux Magnifiques, De Paradis.

Nous avons des soldats forts, Nous avons des soldats braves, Dont les services à l'Valent des millions d'

Rubans de toutes largeurs Des rubans aussi, Rubans d'or et d'argent, Tous nouveaux complets

Pourquoi alors Monsieur En d'rs de ses attributions officielles, Demande la résignation Brave 'Anderson' aujour

Manteaux de tous prix, Ulsters bon marché, Ciroulaire et Dolmans Uniques.

Et pourquoi le Quarantenaire, Perdrat ce vaillant o Est ce parce que, lui, C Veut jouer au double

Corsets et Gants Toujours aussi bon marché Rien de trop cher Au Magasin de Woodcock

812, 814, 816 & Rue Wellington

MILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

Electricité.

études et d'expérience.

W. ARNOCK.

SUSSEX.

COLONIAL

l'ouest et tous les

St. Laurent, de la Baie

de Québec; ainsi

Bruxelles, la Nouvelle

Princes Édouard, le Cap

de la Madeline, Terre-

Ne quittez pas

de Montréal et

de Québec (sauf

dimanches et jours

de fête) de 2 heures et

de 3 heures et

de 4 heures et

de 5 heures et

de 6 heures et

de 7 heures et

de 8 heures et

de 9 heures et

de 10 heures et

de 11 heures et

de 12 heures et

de 13 heures et

de 14 heures et

de 15 heures et

de 16 heures et

de 17 heures et

de 18 heures et

de 19 heures et

de 20 heures et

de 21 heures et

de 22 heures et

de 23 heures et

de 24 heures et

de 25 heures et

de 26 heures et

de 27 heures et

de 28 heures et

de 29 heures et

de 30 heures et

de 31 heures et

de 32 heures et

de 33 heures et

de 34 heures et

TAPIS!

THOMAS LIGGETT

66 & 68 Rue Sparks.

- 23cts. 39cts.
29cts. 44cts.
31cts. 47cts.
52cts. 68cts.
59cts. 74cts.
63cts. 82cts.

Tapis de Laine, Tapis de Velours, Tapis de Bruxelles, Tapis Carres Artistiques, Toiles Cirées, Rugs

Et un Immense Assortiment de Nattes et Paillassons Cocos.

Paillassons avec Baguettes en Chêne, placés sur les escaliers extérieurs à bref délai, en largeur, une ou de fantaisie, de 27, 30, 45, 54 et 72 pouces.

Thos. Liggett.

Avant dix-huit cent cinquante huit, J'étais un Palmerstonien, Et quand Seward provoqua Les droits de l'Angleterre,

Chapeaux de Feutre en Noir, Chapeaux de Feutre en Brun, Chapeaux de Feutre de toutes Formes, Meilleur Marché de la Ville.

Fier de notre Reine et de notre pays, Nos volontaires, comme d's hommes, L'arme sur l'épaule, s'exerçant jour et nuit Pour un autre Lundy's Lane.

Oiseaux de toutes Nuances, Oiseaux de toutes Crossures, Oiseaux Magnifiques, De Paradis.

Nous avons des soldats gros et forts, Nous avons des soldats fiers et braves, Dont les services à l'Etat Valent des millions d'or.

Rubans de toutes largeurs, Des patrons aussi, Rubans d'or et d'argent, Tous nouveaux complètement.

Pourquoi alors Monsieur Caron Et d'h's de ses attributions officielles, Demande la résignation du Brave 'Anderson' aujourd'hui.

Manteaux de tous prix, Ulsters bon marché, Ciroulaire et Dolmans Uniques.

Et pourquoi le Quarante-troisième, Perdrait ce vaillant officier, Est ce parceque, lui, Caron, Veut jouer au double jeu?

Corsets et Cants, Toujours aussi bon marché, Rien de trop cher, Au Magasin de Woodcock.

312, 314, 316 & 318 Rue Wellington.

MILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

La Commission Royale

ENQUETE "BAIE DES CHALEURS"

SEANCE DU 20 OCTOBRE

M. WEBB, caissier de la Banque d'Union, continue sa déposition.

Au mois d'avril, M. Pacaud lui a demandé d'acquiescer une lettre de crédit de \$175,000. Il fut décidé avec les directeurs de la Banque Nationale qu'on n'avisait cette somme en deux, la banque de l'Union devant escompter une lettre de \$100,000 et la Banque Nationale une lettre de \$75,000.

M. Webb ayant été consulté par M. Machin, au département du Trésor, ce dernier lui dit que si les lettres avaient été faites payables au mois de juillet, c'est qu'on attendait, à cette date, le subside du gouvernement fédéral.

Avant que la lettre de \$100,000 fut payée, M. Pacaud avait présenté cinq chèques de \$20,000, portant à l'endos la signature de M. Armstrong.

M. Webb dit qu'il avait vu alors une liste de sommes à payer, qui était entre les mains de M. Pacaud, mais il ne peut dire que s'étaient les noms qui s'y trouvaient.

Le 29 août, M. J. Chrysostôme Langelier, commissaire du gouvernement, déposa à la Banque de l'Union les cinq chèques portant sa signature et dont trois sont restés à la Banque de l'Union, un quatrième a été escompté à la Banque du Peuple et le dernier à la Banque Nationale, avec la signature de M. Vallières à l'endos.

Le produit de ces chèques, M. Pacaud a escompté un billet de \$25,000 qu'il a déposé à son crédit. Il a payé un billet de \$5,000 signé par M. Pacaud et endossé par MM. Mercier, F. Langelier, Chs. Langelier et le sénateur C. A. P. Pelletier, devenu éché le premier mai; ainsi qu'un autre billet payable le 11 juillet, signé par Pacaud et endossé par MM. Mercier, J. L. Tarte, C. A. P. Pelletier et Chs. Langelier, secrétaire provincial.

L'échéance de ce billet avait lieu le même jour que le paiement de la lettre de crédit; un billet de \$300, signé par Pacaud et endossé par M. Mercier et autres, qui était payé vingt-quatre jours avant maturité.

M. Pacaud a aussi payé un autre billet de \$100,000 le 18 mai, endossé par M. Mercier et autres.

M. Webb dit que M. Pacaud a retiré ses chèques. Depuis son retour d'Europe, M. Pacaud est allé à la banque et a retiré les \$25,000 qu'il y avait mis en réserve avant son départ et il les a déposés en lieu sûr.

Il a dit, ajoute le témoin, qu'il retirait cet argent, de crainte qu'il ne fût saisi à la suite des révélations faites à l'enquête de la Commission.

M. Webb a juré que M. Pacaud lui avait dit qu'avec le reste des \$100,000, il devait payer \$10,000 pour le compte de M. Robitaille et \$90,000 pour M. Chs. Langelier. Il a déclaré que Pacaud lui avait dit, à la banque qu'il avait menacé, M. Gagneau de demander par télégraphe à M. Mercier de revenir, si M. Gagneau ne signait au plus tôt les lettres de crédit.

M. Hall demandé à M. Webb si M. Pacaud n'avait pas escompté d'autres lettres de crédit à la banque, mais le témoin refuse de répondre.

Cette question était posée pour démontrer que M. Pacaud avait l'habitude de faire des opérations de ce genre; mais les commissaires ont maintenu l'objection soulevée par le témoin.

M. Webb dit qu'après son retour d'Europe, M. Pacaud est allé le voir. Interrogé au sujet de ce que ce dernier lui avait dit lors de cette entrevue, le témoin répond qu'il ne se souvient pas, mais enfin il finit par déclarer que d'après le ton de la conversation il a compris que les \$25,000, si elles restaient en banque, seraient saisies à la suite de cette enquête.

La séance est ajournée à deux heures.

SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

Suite de la déposition de M. Webb. M. Webb continue sa déposition.

Le chèque de \$25,000, tiré par M. Pacaud, sur son compte à la Banque d'Épargne, a été payé, le 29 septembre. "Quand M. Pacaud a retiré son dernier chèque, au mois d'octobre, je ne l'ai pas vu. Depuis son retour d'Europe, je n'ai pas eu de conversation avec lui au sujet de ce chèque.

Il m'a demandé s'il y avait quelque moyen de découvrir à quelles chèques avaient été payés. Je lui ai dit que non. C'est tout ce dont je me souviens, c'était quelques jours après son retour d'Europe.

Le billet de \$30,000 a été signé par M. Pacaud et il portait à l'endos la signature de M. Mercier. Il était dû le 1er avril. Il a été fait et placé à la banque pour collection, le 12 mai et, le troisième montant, le 9 juillet.

À son retour de M. Pacaud, en octobre, je ne crois pas l'avoir vu. Je ne crois pas que nous ayons eu de conversation au sujet des chèques qu'il devait retirer. Il m'a demandé une fois, cependant, s'il était possible que quelqu'un découvrit à quel chèque étaient payables, et j'ai répondu que non. J'ai fait ma déposition devant le comité du sénat.

Lorsque M. Pacaud m'a demandé d'escompter certains chèques, il m'a donné en même temps un chèque sur la Banque d'Épargne comme garantie.

En réponse à M. Davidson.—Le témoin dit que M. Pacaud a escompté un chèque de \$25,000, de crainte, a-t-il dit, que cette somme ne fût saisie à la banque. Il n'a pas dit par qui il craignait que cette somme fût saisie.

En réponse à M. Irvine.—Autant que je me rappelle, quand je suis allé au parlement, M. Pacaud était quelque part dans le bâtiment. Il peut se faire que ce jour-là j'ai vu M. Pacaud ailleurs. Les cinq chèques sont faits à l'ordre de C. M. Armstrong, mais j'ai dit que je me suis trompé, quand j'ai dit qu'ils étaient endossés par M. Pacaud.

Q.—Vous avez déclaré que M. Pacaud vous a dit qu'il avait menacé M. Gagneau de télégraphier à M. Mercier, si le premier ministre d'interdire, ce se hâta pas de signer la lettre de crédit. Qu'avez-vous compris?

R.—J'ai compris qu'il a dit qu'il télégraphierait à M. Mercier, afin d'obtenir plus vite ce qu'il demandait.

Ici se termine la déposition de M. Webb.

M. Bêquet dit qu'il contre-interrogera le témoin plus tard.

M. EDOUARD MOREAU est rappelé et il dit: Je présente certains projets demandés par la commission. Dans le dossier 647, j'ai trouvé deux projets du 17 avril 1891, portant la signature de M. Thom, représentant un associé M. Thom l'original d'une lettre dont je vois la copie ici. Il y a aussi un projet du 20 avril, mais il porte les mots "non accepté". Depuis ma déposition, j'ai parlé à M. Garnier.

Q.—Est-ce d'après son ordre que vous êtes allé, samedi, à St. Hyacinthe, chez M. Desmarais, M. P. P.?

R.—Je crois que vous confondez, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'êtes jamais allé à St. Hyacinthe, M. Moreau?

R.—Oui, j'y suis allé.

Q.—Quand?

R.—En 1882. Les rapports au département des travaux publics ou autres sont quelquefois présentés par le procureur-général, lorsqu'il y a des questions légales en jeu. C'est ce qui a pu avoir lieu dans le cas qui nous occupe. On n'a demandé quelques documents; je les produis. J'ai aussi apporté d'autres chemises pour compléter les trois douzaines.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

Q.—Vous n'avez pas vu ces chemises, parce que je ne suis pas allé à St. Hyacinthe, ni samedi ni dimanche.

notre confrère américain est fort jolte, trop jolte même, car il n'y a rien d'exact, par cette bonne raison que Boulanger n'est jamais allé au Mexique, comme on peut s'en convaincre par ses états de service qui ont été si souvent publiés.

LA RECONTE DES POISSONS

Il est des espèces qui ne risquent pas de disparaître de la surface de la terre. Les anguilles et les raies, par exemple, qui pèsent chacune 107 onces; la morue, 144; la tortue, 1,000; le grenouille, 1,000; la crevette blanche, 6,000; l'ascarie vulgaire, 10,000; l'acarus de la gorge, 50,000. Les animaux de poissons peuvent aussi se tranquilliser, car une pêche de 100 grammes donne 9,933 onces, un éperlan de 25 centimètres en a 25,141, le hareng tonlé 38,700 onces, la carpe 342,000, la tanche, 385,000, la sole, 1,000,000, le garlon, 1,130,000, la plie 1,357,000, l'esturgeon, 3,000,000 et la morue 9,444,000.

Les homards, quoique moins profanes, font aussi ce qu'ils peuvent pour conserver leur espèce; d'après certains observateurs, un homard pond 12,000; selon d'autres, 21,000.

AVEZ-VOUS VU LES CAOUTCHOUX DE DIX PIASTRES DE R. J. DEVLIN.

COURRIER DU JOUR

NOUVELLE SOCIÉTÉ D'AVOCATS

M. A. Constantin, brillant avocat de l'Original, était à Ottawa hier et il est ramené ce que le comité distingué, dont le talent et la science, ont enthousiasmé l'opinion publique, doit venir prochainement s'établir dans la capitale.

M. MACHIN, sous-trésorier fait sa déposition. Il est interrogé par le juge Davidson. Il fait un long historique des lettres de crédit d'après lequel il ressort: 1. que M. Garnier, lui a demandé s'il avait de l'argent en caisse pour payer une réclamation de \$175,000, 2. que M. Garnier fit intervenir M. Robitaille pour amener le témoin à remplir une lettre de crédit de \$100,000.

M. Martin dit qu'en vertu de la loi 51-52 Vie, chap. 91, art. 14, la concession des terres accordées à la compagnie, pouvait être convertie en argent.

Q.—D'après cela, il faut que les directeurs de la compagnie demandent formellement cette conversion. L'ont-ils demandé?

R.—Non, que je sache. M. Garnier a qui j'en parlai, me dit que l'ordre en conseil suffisait.

Q.—Y avait-il un ordre en conseil autorisant cette conversion?

R.—Pas que je sache, excepté celui qui porte le No 237.

Q.—Avez-vous appelé l'attention de M. Garnier sur la nécessité d'une demande de la part des directeurs?

R.—Oui; après avoir reçu l'ordre en conseil 237, je consultai l'auditeur provincial et il me dit qu'il n'y avait pas de conversion de la concession des terres en argent. Nous en parlâmes à M. Garnier, qui en dit qu'il avait promis à M. Robitaille, mais qu'il n'avait pas fait les trois chèques. Le Procureur-Général; mais déjà M. Garnier avait dit que d'après ses collègues et les avocats du gouvernement, l'ordre en conseil No 237 suffisait. N'ayant nous nous rendîmes tous les trois chez le Procureur-Général pour avoir son avis.

La séance est levée.

FAITS DIVERS.

STATISTIQUE DU TONNERRE

On a fait une statistique des coups de foudre du monde entier. C'est à Java qu'il y a le plus d'orages: on compte 91 jours orageux par an. Sumatra en aurait 81, l'Indonésie et Bornéo 56, la Côte d'Or 52. L'Italie viendrait ensuite avec 38 jours d'orage chaque année, puis les Indes Occidentales et la Guinée avec 34, Buenos Ayres, le Canada et l'Autriche avec 23, en Belgique, en Bavière, en Silésie, dans le Wurtemberg et la Hongrie, les ch fers tombent à 21. On a compté en France 16 jours d'orage annuellement et autant en Espagne, en Espagne 7 seulement, la Chine 5.

Un seul pays serait exempt d'orages, c'est le Turkestan.

BOULANGER AU MEXIQUE

Un journal de New-York publie l'annonce suivante: Les souvenirs relatifs à Boulanger sont à l'ordre du jour. Et voilà qu'il y a eu un commencement de sa fortune. Boulanger était avec le maréchal Bazaine au Mexique, lorsque Napoléon III essayait d'établir un empire dans ces pays. L'impératrice Charlotte, épouse de Maximilien, avait une véritable passion pour l'équitation, et, chaque fois qu'elle sortait de la ville à cheval, elle s'avançait au galop dans les plaines voisines, s'éloignant souvent de plusieurs milles, mais personne à la cour ne se doutait qu'elle courait le moindre danger. Or, par un après-midi brûlant, Boulanger, qui était alors capitaine et qui commandait la garde de la principale porte de la ville, venait de rouler une cigarette et allait l'allumer, lorsqu'il aperçut dans le lointain un petit nuage de poussière. Boulanger attendit pour aller à sa cigarette, que le cavalier qui suivait ce nuage de poussière se rapprochât, il pensait pour un instant. Mais le capitaine a été détrempé au bout de quelques minutes, en voyant que c'était l'impératrice Charlotte en personne, qui galopait ainsi poursuivie par un petit détachement de cavaliers mexicains, essayant de la capturer comme otage.

Jetant sa cigarette, Boulanger a appelé la garde, a fait ouvrir toute grande la porte de la ville et a disposé ses hommes en ligne sur la route pendant que les cavaliers mexicains approchaient. L'impératrice, dont le cheval était lancé au grand galop, a atteint sa main et sauve la porte, qui s'est refermée aussitôt derrière elle, tandis que Boulanger et ses hommes ouvraient le feu sur les Mexicains. Ceux-ci avaient tourné bride, dès qu'ils avaient vu l'impératrice leur échapper, et Boulanger leur a donné la chasse.

À la suite de ce fait, l'empereur Maximilien a nommé Boulanger général de brigade dans l'armée impériale mexicaine. Lorsqu'il a été retourné ensuite en France, l'empereur Napoléon, qui avait été informé de l'incident, lui a fait le plus chaleureux accueil. Depuis lors Boulanger a été l'un des favoris de Napoléon III.

Cette histoire racontée sérieusement par

REVOLUTION DE PHOTOGRAPHIE S AU GRAND MARCHÉ

JARVIS STUDIO

141 Rue Sparks 141

Attention au bon numéro.

Librairie Française d'Ottawa.

Le public trouvera com tamment à cette Librairie tous les livres et fournitures pour les écoles: Livres de Primes, Livres d'Histoires, en Français et en Anglais. Aussi Papeterie, Articles Religieux et une variété d'objets de Fantaisie toujours dans les dernières nouveautés. Ordres remplis avec promptitude.

P. C. Guillaume, Libraire

VENTE A BON MARCHÉ

JOS. E. TREMBLAY & CIE.

113 RUE RIDEAU.

Capit Steam Laundry

100 Rue Rideau 100

L. BELANGER

Oak Hall,

332 Rue Wellington.

Salon de Hards Faites

E. J. LeDAIN.

PEINTURES

W. HOWE.

Le "HUB"

A. C. LAROSE

121 Rue Rideau

SOUMISSION.

DES SOUMISSIONS

Montres et Bijouteries

OTTAWA

ETITE GAZETTE

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville, Emploie courtois. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles qui

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif le plus efficace contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les centres-froids, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD

AVIS AUX MÈRES—Le "Sirop Calmant" de Mme Winslow—devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est très agréable au goût, il apaise l'enfant, amolli ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances occasionnelles en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. "Vingt-cinq cents" la bouteille. Avez confiance et demandez le "Sirop Calmant" de Mme Winslow et ne prenez aucune autre préparation.

AVIS.

LA SOCIÉTÉ existant auparavant sous le nom de Zéphirin Noël et Ludger Chevrier, et connue comme la maison Noël & Chevrier, dans les affaires, est dissoute de consentement mutuel. Toutes les dettes sous le titre de NOËL & CHEVRIER, à la date à Ottawa, se dix-neuvième jour d'octobre 1891.

Capital Steam Laundry

L. BELANGER

Oak Hall,

332 Rue Wellington.

Salon de Hards Faites

E. J. LeDAIN.

PEINTURES

W. HOWE.

Le "HUB"

A. C. LAROSE

121 Rue Rideau</

CHARBON. ENTREPOT DE MEUBLES

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé. O'Reilly & Heney

ST. LAWRENCE HOTEL. 100, RUE ST. LAURENT. RIMOUSKI, P. Q.

HOTEL SAINT LOUIS. 43-45 Rue YORK, OTTAWA.

ISRAEL MOREAU, (Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE.

GRANDE REDUCTION Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS.

J. F. BELANGER 159 Rue Bank

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Dougllass & Haines 234 rue Wellington.

MANQUE DE FORCES ANEMIE CHLOROSE LE FER BRAVAIS

Devouement d'un Pretre Par PIERRE SALES

LE FEUILLETON du CANADA

M. Morel dans le cabinet de M. Perrin. Le prêtre dut entraîner Karadec, car il demeurait à la même place, comme cloué au sol.

—Qu'y a-t-il donc, Karadec? —Ah! monsieur le curé, si je vous le disais, vous me répondriez que je perds la boule. Et ma foi, je me demande si ce n'est pas quelque chose comme cela.

—Dites tout de même, Karadec. —Nan, monsieur le curé; je veux d'abord l'avoir revu. Mais cet homme!

—Quel homme? —Le père du lieutenant. —Eh bien? interrogea Roger Ga dain avec anxiété.

—Je vous dis qu'il faut que je l'aie revu; et jusque là, rien! Il s'arrêta un instant, à l'en droit où la rue se rétrécit. Il re voyait la voiture de l'escamoteur s'arrêtant là aussi, l'escamoteur passant la tête à la portière, demandant le motif de ce grand ressemblance. Et il dit, tout étonné:

—Ils ont bien promis, n'est ce pas? monsieur le curé de nous retrouver, quand ils en auront fini avec le maire?

—Où, mon ami. —Alors, ça va bien; on s'expliquera tout à l'heure. —Karadec délaça enfin sa langue pour saluer Mme Morel et lui rappeler, en riant bonnement, leur rencontre sur le quai de Cherbourg. Mme Morel demandait des nouvelles de Mme Karadec, et M. Morel se tenait un peu en arrière, le visage à demi couvert par son chapeau. En ce moment, le maire, un peu impatient, parut sur le seuil dans son cabinet.

—Ne nous faisons pas attendre plus longtemps, dit M. Morel. Et il marcha en avant. Sa femme et son fils saluèrent Karadec et Roger Gardain, en disant: "Oui, oui, nous nous retrouvons tout à l'heure", et suivirent

MEUBLES! MEUBLES!

Nouveaux et la Grand Marche

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COCHER DANS TOUTS LES GENRES ET TOUTS LES PRIX. CHEZ

Harris & Campbell.

CEtte ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA QUALITÉ DE SES ARTICLES QUELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks

Avis aux Consommateurs Les PRODUITS de la PARFUMERIE ORIZA L. LEGRAND 207, rue St-Honoré, à PARIS

Solution d'Antipyrine de TROUETTE CONTRE Migraines, Maux de Tête, Névralgies, Coliques, Asthme, Emphysème, Goutte, Rhumatisme, Sciaticque et DOULEURS en général.

—Vous dites une vingtaine? —Environ. A cette époque, un nommé Paul Moreau... —Le prestidigitateur? —C'est bien cela. Donc, ce Paul Moreau donnait des représentations sur les plages de ces côtes. M. Perrin l'interrompit pour déclarer avec sympathie: —Et il était adoré des enfants autant qu'estimé des parents, car c'était un brave et charmant garçon.

Bryson, Graham & Cie.

C'est Maintenant le Temps d'Acheter des TOILES CIRÉES ET LINOLEUMS.

Les échantillons des nouveaux dessins d'Automne en Toiles Cirées et en Linoleums Anglais, Ecossais et Canadiens sont plus fins que jamais. Achetés directement des meilleurs fabricants, l'assortiment de bonnes marchandises garanties dépasse de beaucoup les efforts réunis de tous les autres marchands d'Ottawa. En plus, nous vendons 20 pour cent meilleur marché.

Table listing various goods like Toiles Cirées pour Plancher, Toiles Cirées pour Passage et Escalier, etc., with prices.

Ces marchandises en Caoutchouc finies varient en prix depuis 30c. à 50c. par verge; rien ne peut les surpasser en économie pour la propriété et la durée (pour l'usage désigné).

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks. Epicerie de Premier Choix.

MORCEAUX A SOUPE!

7 CENTS PAR LIVRE.

ROTIS DE PORC

9 CENTS LA LIVRE.

Geo. Matthews

ETAUX 18 & 20. Marché du Quartier By.

GEO. PHILBERT, IMPORTATEUR.

Tapisseries & Peintures.

—COIN DES RUES—

Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa.

—VOYEZ NOS—

Perrin, effaré, mais auriez-vous découvert quelque indice qui nous permette de retrouver cet enfant? —Il est devant vous, monsieur! M. Perrin, les yeux agrandis, se tourna machinalement vers Gilbert, tandis que M. Morel achevait: —C'est le lieutenant de vaisseau, Gilbert Morel, que, jusqu'à ce jour, j'ai en l'orgueil de faire passer pour mon fils. Et il eût voulu dire ainsi, si des circonstances imprévues ne m'avaient commandé de dévoiler la vérité à ses yeux et aux yeux de tous!

EXQUIS!

Voilà le mot, mesdames! Exquis est la véritable expression pour désigner nos marchandises, l'harmonie superbe de nuances et de dessin, qui caractérise cette saison, nos Marchandises d'Automne et d'Hiver.

Departement d'Etoffes pour Robes

Nouvelles Etoffes pour Robes 1. Tissus Cordes Bedford

Poi de Chameau De saison de bon goût, chaud et confortable, porté beaucoup par ceux qui connaissent ce tissu.

Nouveaux Tweeds pour Robes Double largeur. Prix variant depuis 35c. jusqu'à \$2.10, la verge.

Nouveaux Draps pour Costumes Double largeur. Noir et toutes couleurs. Prix depuis 35c. jusqu'à \$1.50 par verge.

Nouveaux Placés pour Robes Tous ont double largeur; nouveaux patrons. Prix depuis 40c. jusqu'à \$1.10, la verge.

Robes Nouveaux Draps Melton Toutes les Couleurs. Prix depuis 10 cts, la verge.

RECU SAMEDI Nous avons reçu Samedi dernier un très grand envoi d'Etoffes, les plus nouvelles pour Robes. Les dames sont cordialement invitées à venir les admirer.

John Murphy & Cie. 66 et 68 rue Sparks.

Publie par ABONNEMENT LE CANAD

Journal Quotidien du Un An en Ville... Un An par la Poste...

12eme. ANNEE

Enquete sur le S EN EURO

VIII ALLEMAGN

Le baron de Volm

De Munich à la stati

berg, les wagons sont

train marche vite. A

lac bon enfant, ses coll

de lourdes villas et ses

restaurants, Starberg

de villégiature postique

de où tout vrai Munich

de pas d'aller au mo

l'an. Mais à mesure qu

chemin de fer s'avance

les voyageurs se font p

la marche du train se

Tutting, il y a une ha

il faut une heure enco

de Tutting à Penzance;

prend fort bien que le

fer ne continue pas

Penzance, car au delà s

rant la route, la masse

Alpes, cette masse, l

l'on croyait toute pr

étoigner, dès qu'on ve

Avant d'y parvenir, la

errer des heures et des

verser des villages et

côtoyer le gracieux

Kochel, où l'abbé K

toutes les maladies par

de l'eau, et maintes fo

la porte de rustiques a

laisser aux chevaux

souffler et au cocher l

lassasier.

Enfin, l'on arrive au p

et c'est alors un chemi

tout droit, un chemin

souvent le cocher refu

turer sa bête. Mais

qu'on découvre au se

montagne suffit à ré

bien des fatigues. Fe

côtés par les Alpes, co

gradins réguliers d'un

grand lac sombre s'all

ble. Pas un bateau sur

un village sur la rive

que des hommes aient

tré là. Rien que de no

sapins qui couvrent le

tout à Pentour, et qui

quelques mètres du b

peine l'espace d'un se

Walchense, celui de

du Tyrol que le roi l

férait, pour la tragie

de sa solitude. Mieux

rairie, son enceinte d

le met à l'abri de cur

crètes. Les touristes l

Bavarois l'aiment pe

sans doute trop fut

abord trop malicieu

passeront, avant qu'on

établir un casino. Et

pas d'and-fits on l'on

ment d'être si loin des

A mesure qu'on d

montagne, cependant,

que les bords du Wa

pas absolument dés

gue, à l'extrémité opp

deux ou trois cabuts

éparés parmi les arbr

juste au débouché de

voit une maison bla

style scandinave, av

de bois peint à tous

dans cette maison que

mois de l'année, tout

sa charge ne le restie

le baron Georges Hen

député socialiste de

conscription de Munic

tag de l'Empire allem

Le baron de Volm

à Munich, d'un des plu

les de la Bavière. Les

tins d'Angsbourg se

lui apprendre, jusq

tout ce que devait av

aristocrate pour deve

homme et un bon offi

il s'engagea comme of

un régiment de cav

qualité de lieutenant

suivante, la campag

née, le jeune homme

gner à l'inutile vie d

temps de paix. Il qu

son pays, se rendit à

offrir son épée au Pa

tailt alors un régimen

res. Il ne reprit sa pl

bavaroise qu'en 1870,

page de France. Il